

Mairie

1 place Alain Blanc 26230 VALAURIE

Tel : 04.75.98.51.28

Fax : 04.75.98.53.37

www.mairie-valaurie.fr

valaurie.mairie@wanadoo.fr

N° 28 – octobre 2020

EDITO

Services au public

MAIRIE

Lundi - Mercredi - Vendredi
Samedi 9h-12h
Mardi et Jeudi 9h-12h
17h-18h

AGENCE POSTALE

tél : 04.75.98.53.60

Lundi à Vendredi 13 h30 - 16 h
Samedi 9 h - 11 h30

BIBLIOTHEQUE de la VENCE

Tél : 04.75.98.61.61

Mercredi 16h30 – 18h30
Vendredi 16h30 – 18h30
Samedi 10h – 12h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Dimanche 9h -12h30

DECHETTERIE

Lundi, Vendredi, Samedi
8h30-12h et 14h – 18h
Mercredi 14h – 18h
Jeudi 8h30 - 12h

**PREMIERS SECOURS
DEFIBRILLATEUR**

L'appareil est installé à droite de la porte de l'agence postale, fixé au mur.

PERMANENCE

Le Maire et les Adjoints reçoivent chaque Jeudi après-midi, de préférence sur rendez-vous.

Le dimanche 15 mars vous accordiez votre confiance à notre nouvelle équipe et nous vous en remercions infiniment. Nous n'imaginions pas, alors, la suite des événements et les difficultés qu'allait rencontrer cette nouvelle équipe quant à son officialisation ; en effet, le jeudi 19 mars, avant même que soit nommé le maire et ses adjoints, notre premier ministre instaurait le confinement de la population pour enrayer l'épidémie qui sévissait au niveau mondial.

Ce n'est que le 26 mai, lors d'un conseil municipal tenu à huis clos, hors des murs de la mairie que cette officialisation pouvait enfin se faire.

Ainsi du 19 mars au 26 mai les mandats des élus du conseil précédent, étaient prorogés et malgré les restrictions de circulation, ces derniers continuaient à gérer les affaires de la commune.

Le 21 mars un collectif de médecins nous demandait d'établir un centre de dépistage COVID dans la « Salle », pour recevoir les patients de notre région susceptibles d'être atteints par la maladie. Le lundi 23 mars au soir, ce centre était opérationnel, avec cinq « box » de consultation réalisés. Merci aux communes de Taulignan, Réauville, Roussas, des Granges Gontardes et aux services de la protection civile qui nous prêtaient leurs matériels pour cette réalisation. L'Agence Régionale de Santé, pilote dans cette affaire, ouvrait le centre au mois de juin ; il était fermé le 1 juillet. Il avait le mérite de démontrer ce dont nous sommes capables, ensemble face à l'adversité si tant est qu'il eut été nécessaire de le démontrer.

Au cours de cette période de confinement, face au manque flagrant de moyens, nos couturières ne ménageaient pas leurs efforts pour fournir des masques en tissu; la société Eyguebelle offrait plusieurs dizaines de litres de gel hydroalcoolique destinées aux mairies et à notre école ; la société Orféal réalisait des visières destinées aux enseignants et aux personnels de l'hôpital d'Avignon.

Dans ces lignes nous voulons leur adresser l'expression de notre immense reconnaissance à eux, à nos médecins à l'ensemble du personnel soignant.

Aujourd'hui la nouvelle équipe est à pied d'œuvre, les diverses commissions sont créées et chacun est à sa place dans ses responsabilités mais nous sommes encore sous les contraintes sanitaires, la maladie est toujours là. Si le confinement dans notre commune était évidemment moins pénible à vivre que celui que devait subir nos compatriotes résidant en ville, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui encore notre prudence, notre vigilance doivent être de tous les instants ; protégeons-nous pour mettre fin à cette calamité.

Dans ce contexte si particulier, il nous faut encore remercier l'ensemble des associations de notre commune qui continuent à nous proposer des activités et distractions diverses dans le respect des contraintes sanitaires imposées.

Christian FAU



CONSEILS MUNICIPAUX

Lors du conseil municipal du 26 mai, l'ensemble des membres du conseil municipal étaient présents. Ouvert par notre ancien maire Luc Chambonnet le conseil se poursuivait, mené par le membre le plus ancien ; le maire et ses adjoints étaient élus.

Lors du conseil municipal du 07 juillet tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception de Dominique Liautard excusée. Le budget était voté à l'unanimité, l'attribution des subventions aux associations également.

Lors du conseil municipal du 28 juillet tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception de Dominique Liautard, Bruno Montigny et Lorenzo Jauneau excusés. Était voté à l'unanimité : une subvention pour la fondation du patrimoine, la modification du contrat de travail de Mme Gisèle Plan (35h/semaine).

Lors du conseil municipal du 3 septembre tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception de Franck Delannoy et Sylvie Tailliez excusés.

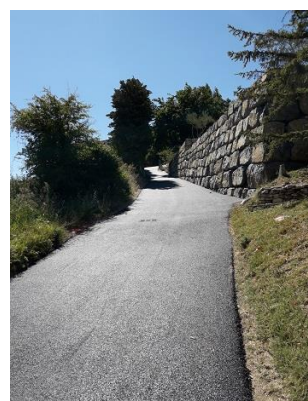
Lors du conseil municipal du 6 octobre tous les membres du conseil municipal étaient présents, à l'exception de Valentin Fizet et Lucie Glaizaud excusés. L'achat de nouveaux jeux et la remise en état du parc pour enfants était voté à l'unanimité (société ACT 22000€, 7700€ subventionné par la région)

Mairie

Travaux

Place de la liberté

Pour parfaire ce lieu, la chaussée était recouverte de béton désactivé ceint par deux rangées de pavés ; ces travaux étaient subventionnés par le département de la Drôme.



Rue de la chèvre d'or

En son milieu les réseaux d'égouts et d'eau de pluie étaient repris. L'état de délabrement du revêtement conduisait à sa réfection complète. A mi-pente un collecteur d'eau de pluie était installé pour éviter la mise en vitesse de cette eau et donc un ravinement.

Eglise

Pour sécuriser l'accès à la porte de la chapelle nord-est, considérée comme issue de secours, les montants latéraux de cette porte étaient repris, les marches intérieures et extérieures, en pierre, étaient également remplacées et scellées



Calades

Pour sécuriser nos calades, ces dernières étaient équipées de garde-corps (Ferronnerie Lovisa). Ces travaux étaient subventionnés par le département de la Drôme.

Eclairage public

Le réseau était prolongé et modernisé par de nouveaux matériels plus performants ; ceux-ci permettront des économies substantielles sur les factures d'électricité ; ces travaux étaient gérés par le Syndicat De l'Energie Drômoise.



Ardèche Drôme Numérique

Le 07 septembre, ADN nous présentait le programme de réalisation des travaux pour la mise en place de la Fibre ; ceux-ci sont confiés à la société Axione ; ils débutent par le repérage des chambres de tirage, suivront les travaux de pose proprement dit. A l'horizon 2022 plus de 90% des raccordements devraient être réalisés.

Réseau d'eaux pluviales

Des résurgences d'eau de pluie, au milieu de la chaussée de la RD541, au quartier du Colombier, entraînaient des recherches fastidieuses quant à leur provenance. La RD 541 sera sécurisée avant l'hiver prochain. (Travaux de recherche : société Clari)



Urbanisme

Permis de construire

- Rozel Matthieu : nouvelle construction exploitation agricole avec logement
- Gallissard/Gherbezza : nouvelle construction
- Lo Baido Joseph : nouvelle construction
- Gouraud Adrien : nouvelle construction

Déclaration préalable

- Castello Jean-Paul : portail et clôture
- Mao Joël : abri de jardin et clôture

Etat-civil

- Naissances :

Le 11/02/2020 est née Léonie TERRAS dans le foyer de Jérémy Terras et Mélanie Valentin.

Le 21/02/2020 est né Enzo MAROTO dans le foyer de Quentin Maroto et Anne-Lise Sinfort.

Le 26/03/2020 est né Ezio CADIER dans le foyer de Kevin Cadier et Elodie Bouchard.

Le 20/05/2020 est né Nestor JAUNEAU dans le foyer de Lorenzo Jauneau et Marie Meyer.

Le 09/07/2020 est né Marlon UHLMANN dans le foyer de Jean Uhlmann et Sana Moussaoui.

Le 14/08/2020 est né Milann RAYMOND dans le foyer de Adrien Raymond et Céline Piveteau.

Le 03/09/2020 est née Lucie CERVELLIN dans le foyer de Christophe Cervellin et Claire Marchal.

Le 04/09/2020 est née Elyne FRICHOT dans le foyer de Jacques Frichot et Mégane Deleersnyder.

Le 10/09/2020 est née Hinata DONINA SOUCHOY dans le foyer de Sylvain Donina et Laury Souchoy.

Nous présentons nos sincères félicitations aux parents.

- Mariages :

Le 20/06/2020 il a été procédé au mariage de Jacques FRICHOT et Mégane DELEERSNYDER.

Le 28/08/2020 il a été procédé au mariage de Rémy GOYET et Estèva TRICOT.

Le 29/08/2020 il a été procédé au mariage de Franck DELANNOY et Sylvie TAILLIEZ.

Le 07/10/2020 il a été procédé au mariage de Fabien LOVISA et Lucie GLAIZAUD.

Nos sincères vœux de bonheur aux nouveaux époux.

- Décès :

Le 08/06/2020 décès de Mme Alice FERAUD veuve VALENTIN.

Le 22/06/2020 décès de Mr Amélius PIERRE.

Le 28/07/2020 décès de Mr Alain LE BERRE.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Vie citoyenne

Divers

Le collectif

A l'initiative de notre précédent maire, Luc Chambonnet, un collectif était créé pour gérer le point info. Après le confinement ce collectif guidait chaque week-end les nombreux touristes français et étrangers qui avaient choisi notre belle région pour profiter de leurs congés au cours d'un été si particulier. Notre accueil ravissait ces touristes.

Théâtre

Au cours de l'été, deux troupes théâtrales venaient répéter dans la Salle. Si malgré les raisons sanitaires que nous connaissons les restitutions ne pouvaient se faire, ce lieu de culture et d'expression démontrait pleinement sa raison d'être.

La rentrée scolaire

La rentrée s'effectuait dans le calme et la sérénité malgré les contraintes sanitaires que nous connaissons et la surcharge de nos classes (+14 enfants cette année). Des courriers bien « étayés » adressés à Mme l'inspectrice d'académie entraineront l'ouverture d'une classe supplémentaire après les vacances de Toussaint.



La micro-crèche

L'implantation d'une micro-crèche à proximité immédiate de l'école était réalisée le 30 septembre. Gérée par la communauté de communes, les travaux doivent débuter au printemps 2021.



Permanence sociale

Elle est tenue par Josyane MAZON les premiers vendredis de chaque mois sur rendez-vous au 06.61.71.83.32.

Distribution de masques

Une distribution de masques réutilisables, lavables 60 fois, était réalisée en mairie fin septembre. Pour les retardataires, prendre contact avec le secrétariat.

Recensement militaire pour les jeunes de 16 ans

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement.

L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans, permis de conduire...).

Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour ce faire recenser : il faut se présenter à la mairie avec la carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Brioche : soyez gourmand & solidaire !

Opération brioche du 12 au 18 octobre organisée par l'Adapei de la Drôme pour les personnes handicapées intellectuelles. Les bénéfices de l'opération brioche 2020 seront dédiés à l'équipement de connexion wifi dans les chambres des résidents pour qu'ils puissent communiquer avec leur famille en toute intimité.

Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1 septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

-Mail assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

-Téléphone : 01 49 55 82 22

Téléalerte risques majeurs

En début d'année un système de téléalerte était installé pour informer la population en cas de tempête, inondation, incendie, accidents industriels pouvant avoir un impact sur la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement.

A ce jour, seules les personnes inscrites sur les pages jaunes et blanches sont automatiquement inscrites. Pour compléter le dispositif, notamment avec les téléphones portables, un formulaire est disponible sur la gauche de la page d'accueil du site internet de Valaurie, vous pouvez aussi transmettre vos coordonnées téléphoniques à la mairie. En cas d'alerte vous serez informé par SMS ou par message vocal.

Ce système complète le plan communal de sauvegarde déjà en place sur la commune.

Intercommunalité

Déclaration meublés de tourisme

La communauté de communes a mis en place l'outil DECLALOC permettant aux hébergeurs de déclarer en ligne leurs meublés de tourisme ou chambres d'hôtes.

Possibilité d'effectuer la déclaration, le changement de capacité, le changement de propriétaire etc, sans se déplacer en mairie. Rendez-vous sur declaloc.fr

Informations para-médicales

Le Cabinet du médecin, des infirmières et du kiné sont sur la zone artisanale du Clavon, 6 rue Pierre et Marie Curie

- **MEDECIN :**
PRACHT Valentine Tél : 04 75 00 06 88
- **INFIRMIERES :**
VINAY Magali - CHEVRET Sophie Tél : 04 75 51 21 75
- **KINESITHERAPEUTE :**
SLIWINSKI Christian : Tél : 04 75 90 04 37
- **OSTHEOPATHE :** au centre du village
BOUCHAUD Dominique : Tél: 06 48 39 48 81
- **PSYCHOTHERAPIE SOPHROLOGIE :**
FIGHIERA Franck 1 place des acacias Tél: 06 32 68 56 94
www.franckfighiera.com
- **THERAPIES MANUELLES ET NATURELLES :**
VABRE Didier 288 rte de Montélimar. Tél: 06 82 67 19 07